

de la masse de la population. Il faut reconnaître, par conséquent, que la plupart des conditions légales requises pour la reconnaissance ont été remplies par le Gouvernement de la République populaire. De toute façon, je dirai que le Gouvernement de Pékin a rempli ses obligations dans la même mesure au moins que certains gouvernements que nous reconnaissons maintenant et envers les régimes politiques desquels nous faisons les mêmes réserves.

Je viens de mentionner l'aspect juridique, les conditions légales requises pour la reconnaissance. Cela ne veut cependant pas dire que tout gouvernement qui a rempli ces conditions a automatiquement droit à la reconnaissance. C'est une chose qui ne devrait être décidée qu'en fonction des intérêts nationaux et internationaux. C'est à ces considérations que je veux en venir. On prétend que si le Canada reconnaissait la Chine continentale, il s'ouvrirait ainsi de nombreuses possibilités commerciales et que naîtrait nécessairement une ère de nouvelles relations amicales entre ce pays et le nôtre. Cet argument fait de la reconnaissance diplomatique la clé de nos relations commerciales avec la Chine. Je dois dire, toutefois, que rien ne nous permet de conclure que la reconnaissance entraînerait l'expansion du commerce.

Des pays occidentaux qui ont reconnu la Chine n'ont pas vu pour autant s'accroître leurs échanges commerciaux. Par contre, d'autres pays ont vu les leurs augmenter considérablement, sans qu'ils aient reconnu la Chine communiste. Il est vrai qu'à l'occasion, Pékin s'est servi de la question du commerce comme d'une arme spéciale. J'attire l'attention de la Chambre sur le fait que Pékin a fait du commerce une arme politique. Je pense à 1958, lorsque le Gouvernement de Pékin a cessé de commercer avec le Japon, puis plus tard avec la Malaisie et Singapour, parce que les gouvernements de ces pays se comportaient d'une façon qui ne dépassait pas les limites de leur compétence et de leurs prérogatives, en tant que gouvernements souverains, mais que les communistes ne jugeaient pas satisfaisante. Je ne considère donc pas que le commerce, sans ce contexte, soit un argument en faveur de la reconnaissance et j'ajouterai qu'il existe des dangers propres aux échanges commerciaux avec la Chine communiste.

Il existe toutefois d'autres arguments en faveur de la reconnaissance. Il est indéniable que, si le Gouvernement qui a effectivement la haute main sur la Chine continentale n'est pas représenté aux réunions internationales, il devient plus difficile de régler certaines questions qui créent des tensions et qui mettent actuellement en danger la paix mondiale. Cela ne veut aucunement dire, cependant, que nous ne pouvons pas traiter avec la Chine communiste. L'Occident l'a fait à Genève lors des discussions sur la Corée et l'Indochine. Les États-Unis ne font pas autre chose actuellement à la réunion des ambassadeurs à Varsovie. Il ne s'ensuit pas non plus que, si le Canada et d'autres pays amis décidaient de reconnaître la Chine communiste, tous les problèmes qui nous assaillent en Extrême-Orient seraient immédiatement résolus. Par là j'entends que le fait de ne pas reconnaître la Chine communiste n'est qu'un indice et non une des causes des tensions qui mettent la paix en danger en Extrême-Orient.

Au fond ce qu'il faut, c'est que la Chine désire résoudre ces problèmes. Je veux dire que les déclarations du Gouvernement de Pékin sur les